



90% DES FRANÇAIS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE EOLIENNE SELON UNE ETUDE LH2

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, un sondage a été réalisé par l'institut LH2* pour confirmer la bonne image que véhicule l'énergie éolienne auprès de la population française. Cette étude est un réel plébiscite de nos concitoyens, dont la grande majorité témoigne de son soutien à cette énergie renouvelable.

■ Une énergie plébiscitée

L'étude LH2 réalisée les 14 et 15 septembre dernier fait apparaître que 90% des Français interrogés sont favorables au développement de l'énergie éolienne. 36% d'entre eux, soit **un Français sur trois, considèrent que l'enjeu de l'énergie éolienne est prioritairement environnemental au service des générations futures**. 29% pensent qu'elle est essentielle dans la production d'énergie non polluante, 15% l'identifient comme un enjeu économique susceptible de favoriser la création d'emplois en France. 15%, enfin, la rattachent aux obligations européennes imposant à la France la production de 20% d'énergie de source renouvelable à échéance 2020. La perception des Français est donc prioritairement environnementale puis énergétique. Les enjeux économiques ou politiques sont perçus comme secondaires. Ainsi, **61% des Français jugent également l'énergie éolienne intéressante pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, 23% essentielle pour contribuer à diversifier les productions d'énergie**. Seulement 9% des Français ont une opinion négative de cette énergie et 4% la trouvent inutile.

■ Les défis énergétique et climatique

Cette étude intervient en plein Grenelle de l'environnement alors que la question du choix énergétique constitue un des débats majeurs de ce rendez-vous. Rappelons que le Conseil Européen a adopté le 9 mars 2007 une stratégie « pour une énergie sûre, compétitive et durable ». Elle vise à la fois à garantir l'approvisionnement en sources d'énergie, à optimiser les consommations et à lutter concrètement contre le réchauffement climatique. Dans ce cadre, les 27 pays membres se sont engagés à mettre en œuvre les politiques nationales permettant d'atteindre 3 objectifs majeurs au plus tard en 2020. Cette feuille de route impose : **de réduire de 20% leurs émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer leur efficacité énergétique de 20%, de porter à 20% la part des énergies renouvelables** dans leur consommation énergétique finale contre 10% aujourd'hui pour l'Europe.

* Etude réalisée dans le cadre d'un Omnibus téléphonique LH2, auprès d'un échantillon national représentatif de 1003 personnes âgées de 18 ans et plus selon la méthode des quotas (âge, profession du chef de famille).

▪ **L'énergie éolienne, une filière en pleine expansion**

Or, dans le secteur électrique, l'énergie éolienne est la seule énergie renouvelable capable de répondre industriellement de manière immédiate et compétitive à la demande provoquée par cette décision. En effet, **l'énergie éolienne a la capacité de fournir jusqu'à 12% de l'électricité consommée en France à l'horizon 2020**, c'est-à-dire l'équivalent de la consommation domestique de **25 millions de Français**.

L'électricité éolienne utilise une source d'énergie domestique aussi abondante qu'inépuisable et la France dispose du 2^{ème} gisement éolien européen. Cette énergie, propre, ne **dégage aucun gaz à effet de serre, ne produit aucun déchet, est totalement réversible**. Elle dispose aujourd'hui d'une filière industrielle solide qui a investi 1,2 MdsE en 2006 et a créé près de 5000 emplois. **Le secteur devrait totaliser quelque 60 000 salariés en France en 2020**.

En 2007, la production d'électricité éolienne en France correspond à la consommation de **2,5 millions de personnes** soit l'équivalent d'une ville comme Paris.

Paris, le 26 septembre 2007

CONTACTS PRESSE

France Energie Eolienne / Agence Open Space

Alexandra Romano

Tel. : 01 47 64 19 80

alexandra@openspace.fr

Valérie Fuchs

valerie@openspace.fr

Tel : 01 43 67 94 38

Syndicat des Energies Renouvelables

Françoise Jouet

Tel. : 01 48 78 05 60

francoise.jouet@enr.fr

France Energie Eolienne est l'organisation professionnelle qui regroupe en son sein l'ensemble des acteurs de la filière éolienne de France. Elle constitue la branche éolienne du Syndicat des énergies renouvelables et compte aujourd'hui près de 200 membres, des bureaux d'études aux exploitants en passant par les sociétés de services associées, de la plus petite à la plus grande (Areva, Schneider, EDF, Alstom).

Le Syndicat des Energies Renouvelables est l'organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants, éolien, géothermie, hydraulique, solaire thermique et photovoltaïque.